

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2000

présenté par

M. Ruffin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Investir pour la France de 2030 »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche	0	0
Valorisation de la recherche	0	0
Accélération de la modernisation des entreprises	0	0
Financement des investissements stratégiques	0	0
Financement structurel des écosystèmes d'innovation	0	1
Plan de relance Bâtiment/urgence climatique (ligne nouvelle)	1	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel encourage l'État à mettre en œuvre un plan de recrutement pour le bâtiment afin de permettre la rénovation thermique globale de 700 000 logements par an. C'est le rythme nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ; nous sommes à quelques milliers à peine aujourd'hui.

Le secteur du bâtiment connaît une pénurie de main d'œuvre, et la filière de la rénovation n'est pas structurée à la hauteur des demandes, alors l'urgence climatique autant que de la précarité de millions de ménages mal chauffés imposent de soutenir et de structurer le secteur au plus vite. Or les conditions de travail difficiles qui ont été soulignées dans le rapport Erhel : la faible rémunération et la précarité des contrats découragent les travailleurs en recherche d'emploi. Pourtant la plupart de ces métiers sont exigeants, qualifiés, et essentiels pour construire la France de 2030.

Cet amendement d'appel propose donc le transfert à hauteur de 1 € en AE et CP, des crédits de l'action 02 « Aides à l'innovation bottom-up » du programme 425 « financement structurel des écosystèmes d'innovation » vers un nouveau programme nommé « Plan de relance Bâtiment/urgence climatique ».